



Rapport annuel **2014** FONDATION HOPITAL

www.fondation-saint-joseph.fr
MARSEILLE

SAINT JOSEPH



HOPITAL SAINT JOSEPH

L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph

L'histoire de la Fondation



*L'abbé Fouque n'a jamais compté son temps
ni son énergie pour aider son prochain
« Tout est possible à celui qui croit ! »*

La Fondation Hôpital Saint Joseph telle qu'on la connaît aujourd'hui, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, est née en 1984.

Mais c'est bien en 1919, dans le contexte difficile de l'après-guerre, que débute sa genèse.

L'abbé Jean-Baptiste Fouque (1851-1926), surnommé par le peuple marseillais le "Saint- Vincent-de-Paul marseillais", décida, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, la création à Marseille d'un grand hôpital catholique gratuit pour les nécessiteux. L'absence de tout système de protection sociale conférait un caractère d'urgence à ce projet auquel un groupe de familles marseillaises se rallia avec générosité.

L'abbé Fouque s'attacha alors à la transformation d'un ancien couvent sur le Prado en Maison Catholique d'hospitalisation, inaugurée le 20 mars 1921. Sans avoir le moindre argent, l'abbé Fouque s'engagea à reprendre tout le matériel laissé sur place par les soldats américains (qui avaient réquisitionné le couvent lors de la Guerre de 1914-1918 pour y installer un hôpital pour leurs troupes) et fit appel à des médecins bénévoles pour assurer les soins et aux industriels et commerçants de la ville pour l'aider dans cette tâche et lui apporter les financements nécessaires.

Il confia l'organisation de l'établissement aux soeurs Dominicaines de la Présentation de Tours. Ces dernières sont restées présentes dans l'hôpital jusqu'en 1981.

La gestion de l'hôpital a d'abord été assurée par l'Association Hospitalière du Prado, reconnue d'utilité publique dès 1924, puis, transformée en Fondation reconnue d'utilité publique en 1984, pour devenir la Fondation Hôpital Saint Joseph. En 2003, l'Association Hôpital Saint Joseph de Marseille a été créée pour gérer les activités sanitaires. La Fondation a conservé son patrimoine immobilier qu'elle loue depuis à l'Association.

Malgré les difficultés, le manque d'argent, la guerre, ... l'Abbé Fouque n'a jamais compté son temps ni son énergie pour aider son prochain... **"Tout est possible à celui qui croit !"** Il a créé, tout au long de sa vie, un grand nombre d'oeuvres pour les plus démunis : l'oeuvre d'assistance aux jeunes filles, ouvriers, patronages, garderies, crèches, dispensaire, maison de repos pour jeunes filles malades, maison pour orphelines, oeuvre de L'Enfance délaissée, "maison de relèvement" pour jeunes délinquants, ...

Le 5 décembre 1926, l'Abbé Fouque est mort à Saint Joseph, son hôpital, mais la mémoire de ce "téméraire de la Charité" (selon les propos du Père Ardura, postulateur pour le procès en béatification de l'Abbé Fouque) ne s'est jamais éteinte.

La Fondation et l'Hôpital Saint Joseph veulent rester fidèles à l'esprit du fondateur de l'institution Saint Joseph, en mettant l'Homme au centre de leurs préoccupations.

Reconnue depuis 1984 d'Utilité Publique, son statut lui permet de recevoir des dons et legs en franchise d'impôt.

Depuis près d'un siècle, la Fondation Hôpital Saint Joseph entreprend, investit, avec "l'audace de la charité" pour le progrès humain, social et médical.

Sommaire

L'histoire de l'Hôpital Saint Joseph, l'histoire de la Fondation

- p.3** Le mot du Président de la Fondation
- p.4** Actualités 2014
- p.6** **1/ Les missions et actions de la Fondation Hôpital Saint Joseph**
 - p.6** I. Nos missions
 - p.8** II. Nos actions
 - p.9** III. Les orientations stratégiques pour la Fondation
Le schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph
- p.14** **2/ Les ressources de la Fondation**
- p.15** **3/ Les acteurs de la Fondation**
 - p.15** 1/ Les instances de la Fondation
 - p.16** 2/ La commission d'évaluation des subventions

Annexes

- p.17** **Annexe 1 :**
Les comptes annuels 2014
 - p.17** 1/ Bilan
 - p.18** 2/ Compte de résultats
 - p.19** 3/ Tableau de financement
 - p.20** 4/ Rapport général des Commissaires aux comptes
- p.21** **Annexe 2 :**
Le compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public
- p.22** **Annexe 3 :**
Charte des Valeurs du Groupe Saint Joseph
- p.23** **Annexe 4 :**
Dons et actualité fiscale
- p.24** **Annexe 5 :**
L'audace de la charité, extrait de la charte de la Fondation

Le mot du Président

de la Fondation



2014 est l'année de la validation de la Charte des Valeurs du Groupe Saint Joseph.

Tout d'abord par les Présidents des différentes Associations Membres du Groupe et en mars 2014 par le Conseil d'Administration de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Ce document que vous pouvez lire dans ce rapport annuel rappelle les valeurs humanistes et la vocation des structures du Groupe : accueillir toutes les personnes sans discrimination, les écouter et les informer, mobiliser toutes les ressources pour les accompagner dans une relation de confiance.

Cette charte accompagne les orientations stratégiques de la Fondation pour développer des actions au bénéfice des personnes les plus fragiles (personnes âgées, personnes en difficulté sociale, personnes en situation de handicap physique ou psychique).

La Fondation Hôpital Saint Joseph, dans le respect de son objet social, a entrepris de fédérer autour d'elle des associations œuvrant dans les secteurs social et médico-social, qui partagent sa vocation non lucrative ainsi que ses valeurs humanistes.

Ainsi, grâce à la constitution d'un véritable groupe sanitaire, médico-social et social, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour ambition de proposer une offre plus complète, réorganisée en filières spécifiques, permettant de mieux prendre en charge les personnes accueillies et d'intégrer l'amont et l'aval du secteur sanitaire.

Le Groupe Saint Joseph, sa Fondation, investissent et accompagnent ses structures associées, dont l'Hôpital Saint Joseph. Ils promeuvent professionnalisme et écoute pour répondre aux maux de notre temps.

Avec nos compétences et notre expérience, nous poursuivons, avec audace et enthousiasme, le développement réaliste et pragmatique de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

La création d'un site Internet propre à la Fondation Hôpital Saint Joseph et aux Associations membres du Groupe Saint Joseph : www.fondation-saint-joseph.fr permet de vous informer de la vision, des projets et des réalisations de la Fondation.

Antoine Dubout
*Président de la Fondation
Hôpital Saint Joseph*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by 'DUBOUT'.

Actualité 2014

LA CREATION D'UN SITE INTERNET PROPRE A LA FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH ET AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DU GROUPE SAINT JOSEPH

CONFORMÉMENT À LA RECOMMANDATION FORMULÉE EN 2012 PAR LE COMITÉ DE LA CHARTE LORS DE L'ATTRIBUTION DE L'AGRÉMENT DU COMITÉ À LA FONDATION SAINT JOSEPH, UN SITE INTERNET DISTINCT DE CELUI DE L'HÔPITAL SAINT JOSEPH A ÉTÉ CRÉÉ POUR LA FONDATION ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU GROUPE.

Un groupe de travail a été créé avant l'été 2014. L'arborescence du site et le choix du prestataire ont été validés par le CA de la Fondation et le site a été mis en ligne en janvier 2015.

- Ce site souhaite donner à voir et à connaître les missions, actions et projets de la Fondation au bénéfice des plus fragiles d'entre nous.
- Présenter la richesse de son action, ses soutiens, ses financements ; la richesse des associations membres du Groupe Saint Joseph.

The screenshot shows the homepage of the Fondation Hôpital Saint Joseph website. The browser address bar displays 'www.fondation-saint-joseph.fr'. The main header features a large image of a man in clerical attire (the founder) on the left and a close-up of hands being held on the right. A central navigation bar includes links for 'LA FONDATION', 'NOTRE HISTOIRE', 'LE GROUPE SAINT JOSEPH', 'LES ACTIONS ET PROJETS', 'ILS NOUS SOUTIENNENT', 'SOUTENIR LA FONDATION', and 'LES PUBLICATIONS'. Below this, there are several content blocks: a 'Faire UN DON' button, a section titled 'DERNIÈRES ACTUALITÉS' featuring a photo of Moussa Diarra and a caption about his surgery in 2001, a 'Lettre aux amis : Haïti, vers l'ouverture de la clinique pédiatrique' section, and a quote from Abbé Fouque: « Tout est possible à celui qui croit ! ». A 'DON CONFIANCE' logo is visible in the bottom right corner.

POUR TOUT CONNAÎTRE DE LA FONDATION, POUR SOUTENIR SES ACTIONS ET PROJETS, UNE SEULE ADRESSE :

www.fondation-saint-joseph.fr

LA COMMISSION DE REFLEXION ETHIQUE

LA CRE PREND UN NOUVEAU TOURNANT EN 2014.

Emanation du Conseil d'Administration, cette commission, active au sein de la Fondation depuis de nombreuses années (créée en 2001 à l'initiative du Professeur J. F. Mattéi, elle a été successivement présidée par son créateur, puis par le Dr Jean-Paul Rocca Serra de 2003 à début 2007 et depuis par le Dr Maud Righini-Chossegros, Chef du service d'Ophtalmologie de l'Hôpital Saint Joseph), assurait pour l'essentiel une mission de réflexion et de propositions dans le domaine de l'éthique.

Le Conseil d'Administration a souhaité étendre son rôle en donnant aux acteurs des différentes composantes du Groupe Saint Joseph, une saisine directe de cette Commission, pour toutes questions touchant à l'éthique. Le renforcement de son rôle s'est également inscrit dans la démarche de certification des établissements du Groupe Saint Joseph.

Elle est composée de personnels et de médecins des différents pôles et services de l'Etablissement, de représentants des cultes et de membres qualifiés.



LA CHARTE DES VALEURS DU GROUPE SAINT JOSEPH

En 2013, les Présidents des Associations Membres du Groupe Saint Joseph ont souhaité qu'une Charte des valeurs communes au Groupe Saint Joseph soit établie afin d'explicitier les motivations du Groupe, de valoriser son attachement à sa vocation non lucrative et de rappeler les valeurs de générosité et de solidarité partagées par tous ses membres.

Un groupe de travail a été constitué fin 2013 pour ce projet. Composé de représentants des différentes Associations et de la Fondation Hôpital Saint Joseph, il a été chargé de rédiger et de proposer collégialement un texte qui constitue un symbole fort pour représenter l'image du Groupe et qui puisse s'adresser à la fois aux usagers et aux personnels.

Le groupe de travail s'est employé à rechercher et valoriser tout ce qui rapproche les associations membres du Groupe tout en essayant de prendre en compte les spécificités de chacune. La version définitive de la Charte a été validée en février 2014

par les Présidents des différentes Associations Membres du Groupe et en mars 2014 par le Conseil d'Administration de la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Le document rappelle les valeurs humanistes et la vocation des structures du Groupe :

- > accueillir avec bienveillance toutes les personnes sans discrimination,
- > les écouter et les informer,
- > entretenir la convivialité et le bien-être,
- > mobiliser toutes les ressources pour les accompagner dans une relation de confiance,
- > travailler en synergie au bénéfice de la personne accueillie,
- > développer une « culture » qualité commune,
- > veiller à une gestion rigoureuse.

L'adhésion au Groupe emporte l'adhésion à la Charte des valeurs.

La Charte des Valeurs Groupe Saint Joseph est à lire en Annexe 3.

UNE CHARTE GRAPHIQUE COMMUNE AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DU GROUPE SAINT JOSEPH

En parallèle de la définition d'une Charte des valeurs communes au Groupe, les Présidents des associations membres du Groupe Saint Joseph ont souhaité qu'une charte graphique soit définie pour le Groupe Saint Joseph afin de matérialiser l'adhésion des structures au Groupe et de renforcer symboliquement l'image du Groupe, son identité et sa visibilité.

Cette charte graphique a vocation à s'appliquer aussi bien en matière de communication externe (logos, aux supports de communication, etc.) qu'en matière de communication interne.

Tout au long de l'année 2014, un travail a été mené par la Direction de la Communication de Saint Joseph en lien avec les Directeurs d'associations et d'Etablissements du Groupe pour mettre en œuvre les préconisations exprimées par les Présidents

des structures. Le logo de chaque association est complété par une « pastille » commune au Groupe. Pour l'association Saint Joseph – AREGE qui compte 5 établissements, une déclinaison du logo est proposée pour chaque Etablissement.

Enfin, la mise en forme de la Charte des Valeurs communes au Groupe prévoit une présentation adaptée à chaque Association (logo, coordonnées) et différents formats possibles :

- > affiche destinée à être apposée dans les établissements du Groupe,
- > dépliant destiné à être distribué aux patients (avec le livret d'accueil) et aux nouveaux embauchés (avec les autres documents prévus pour leur entrée).

1/ Les missions et actions

de la Fondation Hôpital Saint Joseph

La Fondation poursuit aujourd'hui l'œuvre de charité de l'Abbé Jean-Baptiste Fouque. Elle entreprend, investit et innove avec audace. Elle apporte son soutien aux projets de l'Hôpital, ainsi qu'à d'autres œuvres à caractère social, médico-social ou social. Elle poursuit une triple mission, inscrite dans ses statuts.

I. NOS MISSIONS

La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses œuvres médicales, médico-sociales ou sociales. La Fondation accompagne l'Homme au-delà de sa maladie à tous les stades de sa vie. La Fondation soutient les investissements et projets de l'Hôpital. Grâce aux entreprises du Club Mécènes (la Compagnie Fruitière, le Groupe SNEF, CERES, Bioalliance) et aux dons de particuliers, la Fondation Hôpital Saint Joseph a permis :

L'ACQUISITION D'UN MAMMOGRAPHE NUMÉRIQUE DE NOUVELLE GÉNÉRATION POUR LE CENTRE DE LA FEMME.

Le mammographe numérique Essential de la Société « General Electric Healthcare », installé au Centre de la Femme, comprend deux options :

- > la Tomosynthèse Mammaire
- > et l'Angiomammographie.

La tomosynthèse est la dernière innovation technologique en matière de mammographie. Son intérêt réside dans le fait qu'elle permet une image plus claire et plus nette du sein. Les radiologues peuvent ainsi analyser plus précisément la taille, la forme, la localisation et le nombre d'anomalies et, ainsi, diagnostiquer plus finement et donc plus précocement les cancers. Cette nouvelle technique évite des biopsies inutiles ou des examens supplémentaires, source d'angoisses et d'anxiété importantes pour la patiente.

L'angiomammographie est une technique réalisée avec injection de produit de contraste iodé. Les images permettent de visualiser, en fonction du rehaussement du contraste après injection d'iode, une tumeur vascularisée.

Cette option, similaire à l'IRM mais plus rapide, présente plusieurs intérêts :

- > Différencier une lésion bénigne et une lésion maligne.
- > Mieux évaluer la taille tumorale qu'une mammographie ou une échographie.
- > Obtenir un bilan précis du cancer du sein, en particulier dans les seins de densité élevée, pour lesquels la mammographie est plus difficile à lire et quand il existe une zone de désorganisation architecturale suspecte.
- > Enfin, grâce à cette nouvelle technique, la patiente bénéficie d'un suivi spécifique du cancer du sein.

Les patientes du Centre de la Femme bénéficient désormais des toutes dernières avancées au service de leur santé.



La recherche médicale

Inscrite depuis 1924 dans les statuts de la Fondation Hôpital Saint Joseph, la Recherche Médicale constitue une activité stratégique de l'Hôpital Saint Joseph.

La Fondation assure :

- Le financement de certains postes dédiés à la recherche
- La promotion d'essais de recherche clinique

L'objectif est aussi d'augmenter la mobilisation des acteurs hospitaliers autour de nouvelles méthodes thérapeutiques et diagnostiques. A ce jour, plus de 150 professionnels de l'Hôpital sont impliqués dans la recherche médicale développée à Saint Joseph.

750 donateurs de la Fondation ont soutenu en 2014 le développement de la Recherche Clinique de l'Hôpital Saint Joseph.



Les Chiffres-clés de la recherche clinique à l'Hôpital Saint Joseph

123 essais cliniques
en 2014

978 patients suivis
dont **295** inclus dans
les études cliniques
commençant en 2014

Protocoles **nationaux**
à hauteur de **42 %**
et **internationaux**
de **56 %**

Objectifs : Démontrer l'efficacité d'une nouvelle technique ou stratégie thérapeutique 15 %, d'un nouveau médicament 75 %, d'un nouveau matériel 7 % ou d'un essai de physiopathologie 3 %.

ACTIONS HUMANITAIRES

LA CONGREGATION DES DOMINICAINES DE LA PRESENTATION DE TOURS



MARSEILLE :

Ce partenariat facilite la prise en charge médicale et paramédicale des religieuses au sein de l'Hôpital Saint Joseph et assure également une assistance technique pour la gestion logistique et Ressources Humaines des religieuses.

Située dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille, la maison des soeurs « La Marie » héberge actuellement 15 religieuses âgées.

HAÏTI :

Suite au terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 à Haïti, la Fondation Hôpital Saint Joseph s'était engagée en 2013 aux côtés des Soeurs Dominicaines à participer au financement d'une clinique pédiatrique. Une convention de partenariat avec les Soeurs de Charité - Dominicaines de la Présentation avait été scellée en octobre 2013 afin d'aider financièrement à la construction anti-sismique d'un bâtiment en rez-de-chaussée comprenant essentiellement 3 salles de consultation, 2 salles communes d'hospitalisation (18 lits), et les annexes (salles de soins infirmiers, bureaux...).

La création de la clinique pédiatrique sur la commune de la Croix-des-Bouquets est un acte important pour l'avenir de ses familles venues s'y installer à la suite du tremblement de terre.

Par un suivi médical rigoureux, la population aura la force et la santé pour reconstruire ce pays dévasté. La clinique ouvrira ses portes à l'été 2015.



ACCUEIL SAINT JOSEPH - SECOURS CATHOLIQUE

Depuis plus de quinze ans, la Fondation organise le jeudi matin, en partenariat avec le Secours Catholique, un accueil santé de SDF de Marseille et de personnes en grande précarité. Les bénévoles du secours catholique accueillent les SDF et veillent au bon déroulement de la matinée.

En 2014, 285 personnes ont été soignées (207 femmes et 78 hommes) pour des pathologies relevant des services de l'Hôpital Saint Joseph.

Des médecins de l'Hôpital Saint Joseph ont offert, par roulement, leur matinée pour recevoir des femmes et hommes originaires de France, du Maghreb, d'Europe de l'Est, d'Afrique Noire. En étroite collaboration avec l'Hôpital, la Fondation a souhaité élargir le partenariat de mise à disposition des locaux avec le Secours Catholique permettant l'accès à des activités concernant l'Alphabétisation, le soutien scolaire et le soutien famille. Une convention en cours d'élaboration prendra effet en 2015.

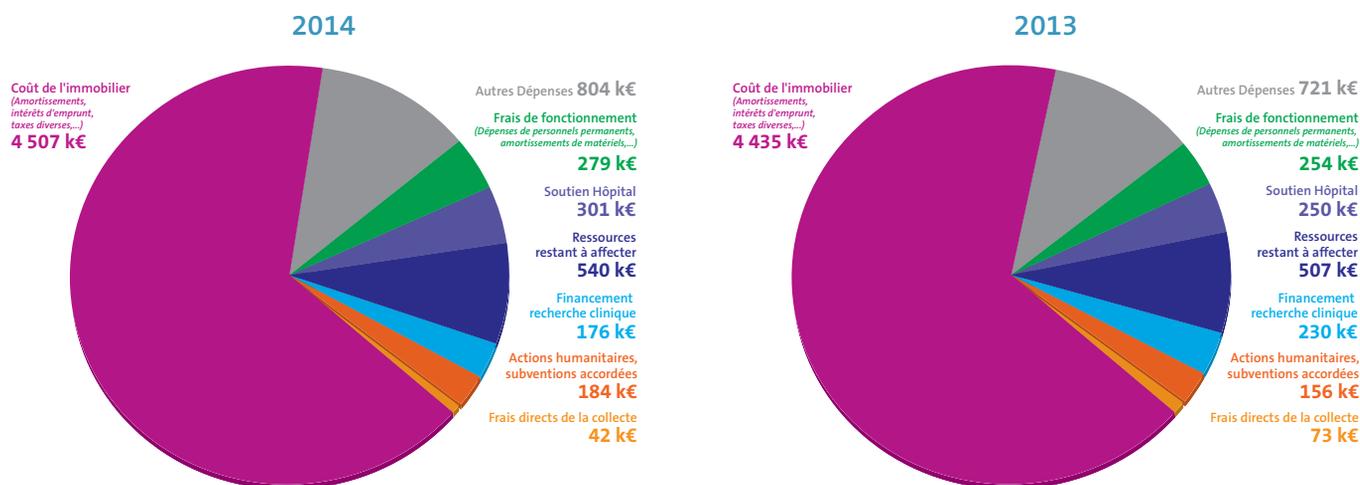


II. NOS ACTIONS

Les actions de l'année ont accompagné le développement de l'Hôpital (projets d'investissement d'équipements médicaux, financement de personnels, contribution au financement de la Recherche médicale, gestion de l'immobilier, propriété de la Fondation). Elle a également mis en œuvre ses objectifs propres : soutenir des œuvres humanitaires. Une partie de ses actions est possible grâce à la dynamique de collecte de fonds mise en place depuis plusieurs années.

Un tableau des emplois des ressources issues de la générosité du public est à lire en Annexe 2.

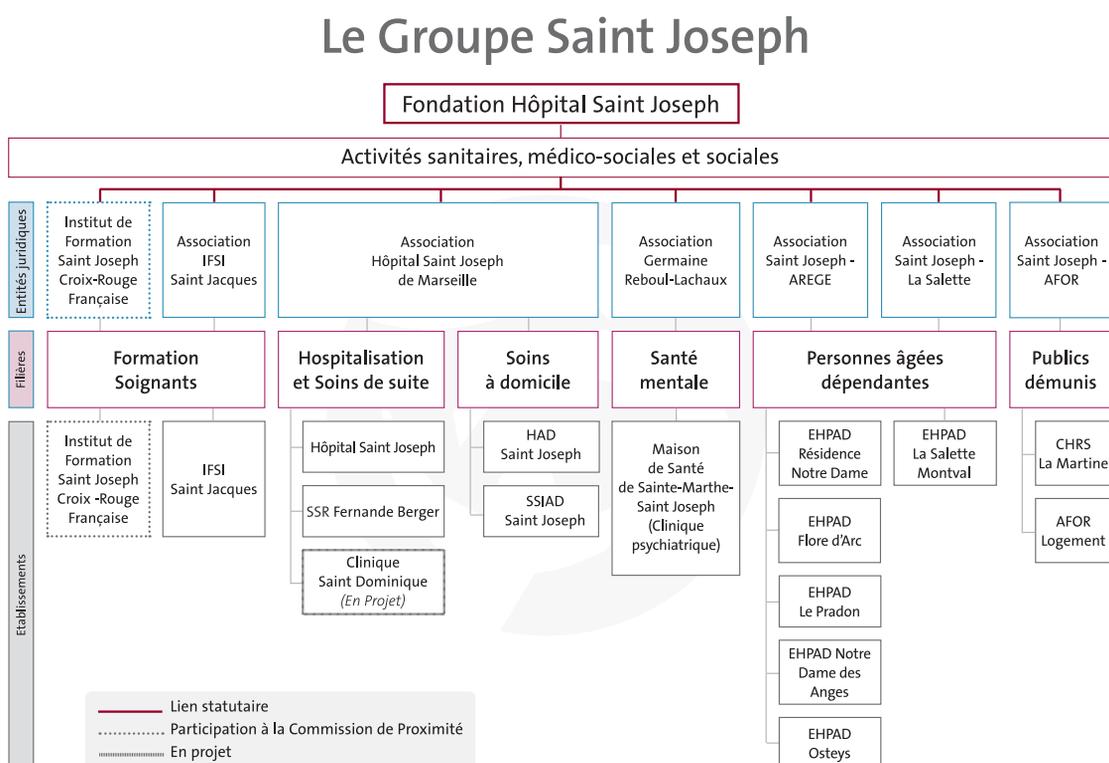
Diagramme de répartition des emplois de la Fondation



III. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA FONDATION

Au-delà de sa mission sanitaire exercée au travers de l'Association Hôpital Saint Joseph, et selon ses statuts, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour vocation d'intervenir dans les domaines social et médico-social.

Schéma d'ensemble du Groupe Saint Joseph



Souhaitant développer des actions au bénéfice des personnes les plus fragiles (personnes âgées, personnes en difficulté sociale, personnes en situation de handicap physique ou psychique), la Fondation Hôpital Saint Joseph a entrepris de fédérer autour d'elle des associations oeuvrant dans les secteurs social et médico-social, qui partagent sa vocation non lucrative ainsi que ses valeurs humanistes.

Grâce à la constitution d'un véritable groupe sanitaire, médico-social et social, la Fondation Hôpital Saint Joseph a pour ambition de proposer une offre plus complète, réorganisée en filières spécifiques, permettant de mieux prendre en charge les personnes accueillies et d'intégrer l'amont et l'aval du secteur sanitaire. Au-delà des synergies visées entre les différents secteurs, la coopération entre les structures associatives du Groupe Saint Joseph doit favoriser les apports réciproques de compétences, le partage d'expérience et la mutualisation des certaines ressources.

La Fondation et les associations qui lui sont adossées ont poursuivi leurs actions de développement en 2014, décrites ci-après.

LE POLE PERSONNES ÂGÉES DEPENDANTES

FILIÈRE GÉRIATRIQUE AU SEIN DE L'HÔPITAL SAINT JOSEPH

En partenariat avec l'Hôpital, la Fondation travaille à la mise en place d'une filière complète de gériatrie afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées, fragiles, accueillies et hospitalisées dans les différents services de l'Hôpital et en particulier dans le service des urgences, mais aussi dans les structures partenaires du Groupe Saint Joseph.

Créée en 2012, l'équipe mobile de gériatrie dispense ses conseils précieux à tous les spécialistes qui sollicitent son avis, permettant de mieux adapter le séjour d'hospitalisation aux spécificités des personnes âgées accueillies, voire d'en écourter la durée.

Cette équipe mobile a pour projet de renforcer et diversifier son intervention aux urgences de l'Hôpital et au sein des EHPAD et de se rendre encore plus accessible grâce à une plateforme téléphonique à destination des usagers et des personnels médicaux et paramédicaux. Le développement des consultations gériatriques à l'Hôpital et la création d'un hôpital de jour gériatrique seront une première étape avant la création d'une unité de court séjour gériatrique, dans le cadre du nouveau schéma directeur de l'Hôpital. A terme, l'Hôpital disposera d'une filière gériatrique complète, dont l'aval pourra notamment s'appuyer sur le SSIAD et l'HAD de Saint Joseph.

La Fondation s'est engagée à financer les surcoûts induits par les ressources nécessaires à l'animation de cette filière.



Au-delà de ce projet intra-hospitalier, le Pôle Personnes Âgées Dépendantes du Groupe Saint Joseph comprend deux associations à but non lucratif gérant des EHPAD.



Association Saint Joseph-La Salette

Maison de Retraite
La Salette-Montval



Œuvre créée par l'Abbé Fouque en 1905, l'association « La Salette-Montval » a conclu en 2010 un partenariat avec la Fondation Hôpital Saint Joseph.

Rebaptisée **Saint Joseph - La Salette**, cette association gère un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de 175 lits, situé dans le 9^{ème} arrondissement de Marseille.



Les travaux réalisés en 2012 ont permis la rénovation d'une partie des bâtiments et la construction d'un pavillon Alzheimer ultra-moderne comprenant une unité Alzheimer sécurisée de 20 lits, une unité d'accompagnement adaptée de 30 lits ainsi qu'un accueil de jour de 6 places.

L'établissement est également doté d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 12 places permettant d'accompagner les résidents présentant les premiers signes neuro-dégénératifs de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés.

Initié en 2013, le projet de rénovation du « Château », partie la plus ancienne des bâtiments, s'est poursuivi en 2014 : le projet architectural a été affiné et finalisé ainsi que le montage du dossier de financement.

Les travaux débuteront en janvier 2015 pour une durée deux ans.



Association

Saint Joseph-AREGE

Association à but non lucratif créée en 2006 à l'initiative de l'URIOPSS PACAC, AREGE (Aider Relayer GERer) gère 5 EHPAD, dont 2 établissements implantés dans les Bouches-du-Rhône (Marseille et Gémenos), 2 dans le Var (Lorgues et Callian) et 1 dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne) pour une capacité totale de 339 lits.

Suite à l'officialisation de son partenariat avec la Fondation en 2010, AREGE est devenue **Saint Joseph – AREGE** et a signé une convention d'assistance technique avec la Fondation, lui permettant de bénéficier de certains services (informatique, DRH, services techniques).

En 2014, les principales évolutions concernent les établissements suivants :

- RÉSIDENCE NOTRE DAME

Situé dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille, « Résidence Notre Dame » est un établissement neuf, inauguré en septembre 2010.

Cet EHPAD accueille 90 résidents dont 19 en unité Alzheimer.

En 2013, et suite à sa demande, « Résidence Notre Dame » a obtenu l'autorisation de se doter d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places permettant d'accompagner les résidents présentant les premiers signes neurodégénératifs de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés.

Ce PASA a été labellisé en Juillet 2014.



- LE PRADON

Situé dans le Var à Callian, l'établissement « Le Pradon » accueille 56 résidents. Initié en 2012, le projet de mise aux normes s'est poursuivi en 2014 : choix des entreprises, organisation de la maîtrise d'ouvrage, obtention du permis de construire et mise en place du financement du projet.



Les travaux, qui ont démarré en novembre 2014, devraient s'achever à la fin de l'été 2015. Ils permettront de mettre l'établissement en conformité en termes d'accessibilité et de sécurité.



Association Germaine Reboul-Lachaux

Maison de Santé de**Sainte Marthe-Saint Joseph**

Hospitalisation privée

Fondée en 1876 et gérée par l'association Germaine Reboul-Lachaux depuis 1987, la maison de santé de Sainte-Marthe est la plus ancienne clinique psychiatrique de Marseille. Elle est située dans le 14^{ème} arrondissement et est la seule clinique psychiatrique des quartiers Nord de Marseille.

Initié en juillet 2010, le partenariat entre la Fondation et l'association Germaine Reboul-Lachaux s'est concrétisé en mai 2012 : Sainte Marthe devient **Saint Marthe – Saint Joseph**. Dotée de 50 lits de court-séjour, Saint Marthe – Saint Joseph prend en charge les femmes uniquement. Souvent en situation sociale précaire, ses patientes sont généralement atteintes de troubles psychiatriques sérieux (psychoses, dépressions sévères, troubles bipolaires...). L'association Germaine Reboul-Lachaux travaille actuellement sur un projet d'extension et de réaménagement de la clinique en vue de mettre en oeuvre l'autorisation qui lui a été délivrée par l'ARS en juillet 2013 pour l'exploitation d'unités psychiatriques d'hospitalisation de jour (8 places) et de nuit (12 lits).



Initié en 2013, le projet a été affiné en 2014 avec la finalisation du projet architectural. Les travaux de construction du nouveau bâtiment devraient démarrer à l'été 2015 pour une durée d'environ 18 mois.

LE POLE SOCIAL



Association

Saint Joseph-AFOR



Créée en 1966, l'**Association AFOR** (Accueil-Formation-Orientation-Réadaptation) gérait à l'origine 3 CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) en vue de la réinsertion familiale, sociale et professionnelle de femmes seules ou avec des enfants en bas âge, sans logement et sans qualification professionnelle et, pour certaines d'entre elles, suivies en psychiatrie.

Devant faire face à des choix de restructuration de son activité, l'AFOR a souhaité s'adosser à la Fondation Hôpital Saint Joseph afin de bénéficier de son expertise et de son accompagnement. La restructuration initiée en 2012 et terminée en 2013 a conduit à la fermeture de deux des trois CHRS et a permis à l'association de retrouver un équilibre financier fin 2013. Le partenariat entre l'AFOR et la Fondation a été définitivement scellé en janvier 2013. Depuis mi 2013, l'activité de Saint Joseph AFOR est recentrée sur le centre

d'hébergement « La Martine » ainsi que dans des logements situés à Marseille. Situé dans le quartier de La Pomme, le centre « La Martine » accueille des femmes majeures isolées, des femmes enceintes, des familles monoparentales et des familles entières. Il est doté d'une crèche de 21 places. L'association Saint Joseph - AFOR travaille actuellement sur le transfert géographique de sa crèche hors les murs du CHRS « La Martine », sur un terrain municipal situé à proximité.

A l'occasion de son transfert géographique, le multi-accueil verra sa capacité doublée et s'ouvrira plus largement à d'autres personnes que celles accueillies au sein du CHRS.



LE POLE FORMATION SOIGNANTS

L'INSTITUT DE FORMATION SAINT JOSEPH - CROIX ROUGE FRANÇAISE

Né en 2008 du regroupement de l'IFSI de l'Hôpital Saint Joseph et de celui de la Croix Rouge Française, l'**Institut de formation Saint Joseph – Croix Rouge Française** est situé sur le site du Camas, Boulevard Chave, à Marseille.

Il forme chaque année un millier d'étudiants aux diplômes d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou les prépare aux concours d'entrée aux écoles du secteur de la santé. Deux représentants de l'Hôpital siègent aux instances de l'Institut.

Saint Jacques a décidé une modification des statuts de l'IFSI attribuant à la Fondation Hôpital Saint Joseph la qualité de membre de droit. Ce partenariat permet à l'IFSI de bénéficier d'une assistance de la part de l'Hôpital dans divers domaines (comptabilité, DRH, logistique). Par ailleurs, il facilite aussi bien la recherche de stages pour les étudiants, grâce aux possibilités offertes par les différentes associations membres du Groupe Saint Joseph, que le recrutement de personnel soignant pour les établissements.



L'ensemble de la démarche de la Fondation permettra d'élargir les champs d'action du Groupe Saint Joseph et de privilégier une approche globale de la santé qui inclut la prévention, le soin, le médico-social et le social afin de mieux répondre aux besoins de la population.



Association

IFSI Saint Jacques



Créée en 1936, l'**IFSI Saint Jacques** a plusieurs filières de formation : une formation d'aides-soignantes, une formation d'infirmières et une préparation aux concours et une filière de formation continue.

L'IFSI Saint Jacques – Les Flamants a rejoint le groupe Saint Joseph en 2011. En décembre 2014, le Conseil d'Administration de l'IFSI

Rapprochement en cours d'étude



La Clinique Saint Dominique

Située à Nice, la Clinique Saint Dominique est un établissement sanitaire de soins de suite de 80 lits, spécialisé en gériatrie. Créé en 1938 par la Congrégation des Dominicaines de Monteils, cet établissement a souhaité se rapprocher du Groupe Saint Joseph portant les mêmes valeurs, afin de préserver son activité de soins de suite et s'inscrire dans une perspective à long terme. Ce projet de regroupement entre la Fondation Hôpital Saint Joseph et la Clinique Saint Dominique est en cours d'élaboration. Il permettra également au Groupe Saint Joseph de s'implanter sur Nice.

LA FONDATION POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LES ORIENTATIONS DE SON PLAN STRATÉGIQUE 2010-2014, À SAVOIR :

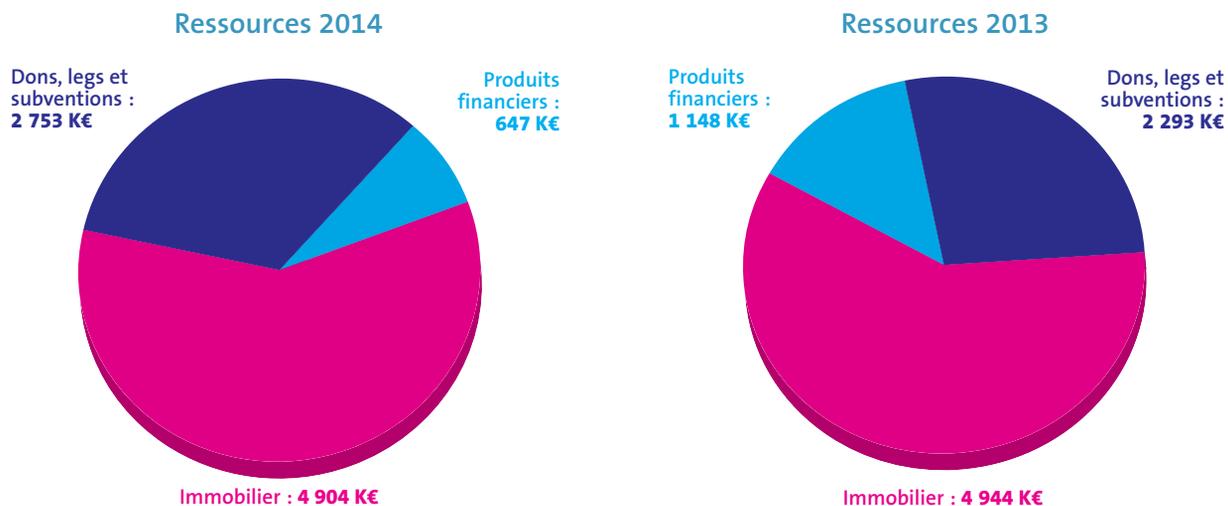


- **Fédérer autour d'elle des associations qui oeuvrent dans les domaines sanitaire, social et médico-social** avec les mêmes valeurs et qui souhaitent assurer leur pérennité dans une dynamique privée à but non lucratif.
- **Consacrer compétences et moyens à des actions destinées aux personnes les plus fragiles**, telles les personnes âgées dépendantes, les enfants handicapés, les patients présentant des troubles de la santé mentale, tout en soutenant les associations impliquées dans ces champs d'activités.
- **Continuer de soutenir financièrement les projets de Recherche Médicale** portés par les équipes de l'Hôpital (même si d'autres sources de financement sont recherchées) et continuer à apporter son concours au financement des projets de l'Hôpital Saint Joseph et de ses annexes et dépendances (participation de la Fondation au financement du schéma directeur de l'Hôpital Saint Joseph et à tout autre projet immobilier étudié par la Fondation).
- **Adopter une attitude de veille stratégique pour envisager d'investir dans les services à la personne (SALP)**, les services médicaux à domicile et dans les plateformes d'écoute, d'information et d'orientation des patients potentiels.

Outre ses objectifs stratégiques majeurs, la Fondation poursuivra ou amplifiera d'autres orientations :

- **Faciliter le déploiement du projet d'éducation thérapeutique**, porté par l'Hôpital, s'inscrivant dans une logique de Santé Publique.
- **Développer son mécénat de compétences et de solidarité**. La Fondation soutient l'Hôpital Saint Joseph dans ses oeuvres médicales, médico-sociales ou sociales, s'intéressant à la dimension humaine de la prise en charge du patient. Elle aide, aujourd'hui et demain, l'Hôpital à faire plus et mieux pour le patient. Elle accueille et soutient des associations de bénévoles ou initie, en collaboration avec des associations, des projets humanitaires.
- **Poursuivre et développer sa participation et apporter toute sa dynamique aux réseaux auxquels elle participe** : Union des oeuvres et amis de l'abbé Fouque, Centre Français des Fondations, France Générosités, Comité de la Charte, HandiDent PACA...
- **Optimiser son Patrimoine immobilier dans de nouveaux projets et adopter une attitude de veille stratégique visant à étendre les réserves foncières** pour répondre aux besoins du Groupe Hôpital Saint Joseph, tant sur le site de l'Hôpital Saint Joseph, de ses annexes, qu'à l'extérieur de ceux-là. L'ensemble de ces options visent à conduire Saint Joseph à constituer progressivement un groupe sanitaire, médico-social et social, porté par les valeurs de l'abbé Fouque, en cohérence avec les orientations et objectifs définis par la nouvelle Agence Régionale de Santé PACA. Dans ce cadre, la Fondation facilitera la mise en oeuvre de projets innovants et répondra aux appels à projets qui seront lancés.

2/ Les ressources de la Fondation



Les ressources de la Fondation proviennent de :

- Loyers immobiliers (l'ensemble des constructions de l'Hôpital Saint Joseph et de l'Établissement de soins de suite et de réadaptation Fernande Berger appartient à la Fondation qui perçoit à ce titre des loyers).
- De placements de trésorerie qui lui procurent des produits financiers (la générosité et la saine gestion conduite au fil des ans ont permis de constituer une réserve de trésorerie).
- De dons, legs et donations : la Fondation, par différents supports d'informations, fait connaître ses projets d'investissements aux particuliers, notaires, conseillers financiers et bancaires, associations et entreprises.

LA LETTRE AUX AMIS DE SAINT JO

Les appels de fonds s'expriment à travers « La lettre aux amis de Saint Jo », outil de communication de la Fondation, support d'information sur la vie de la Fondation et les projets de l'Hôpital qu'elle soutient.

C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients aussi, que la Fondation rend compte de l'implication et de l'humanité des personnels et de tout ce que la générosité des donateurs permet. Elle est principalement adressée aux donateurs, amis et patients de l'Hôpital Saint Joseph mais également disponible sur le site Internet de la Fondation : www.fondation-saint-joseph.fr

En 2014, quatre numéros de la Lettre aux amis de Saint Jo ont été édités et diffusés :

Mars :
la Cancérologie

Mai :
Haiti

Septembre :
les Urgences Adultes

Novembre :
la Recherche Médicale



Les informations sur les dons et legs et les nouvelles dispositions législatives d'exonérations fiscales sont à lire en annexe 4.

3/ Les acteurs de la Fondation

1/ Les Instances de la Fondation

Le Conseil d'Administration de la Fondation

Les Administrateurs

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Vice-Président
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier

Christian CARASSOU MAILLAN ⁽¹⁾	Administrateur
Eric FABRE	Administrateur
Laurence FIGARELLA	Administrateur
Isabelle LAUGA	Administrateur
Pol LEPOUTRE	Administrateur
Lucie MAUREL AUBERT	Administrateur
Monique NIBOYET	Administrateur
Jean PERRUCHOT TRIBOULET	Administrateur
Georges RICHELME	Administrateur
Dr Maud RIGHINI CHOSSEGROS	Administrateur
Estelle ROUX-SCARAMANGA	Administrateur

⁽¹⁾ jusqu'au 4 Novembre 2014



L'équipe permanente

Sous l'autorité de **Bernard Monier**, Directeur Général de la Fondation et de l'Hôpital Saint Joseph, **Antoine d'Arras**, Directeur du Développement et de la Philanthropie coordonne la réalisation des missions de la Fondation et anime les groupes projets en lien avec les services concernés de l'Hôpital. **Laurence Coulet**, Adjointe de Direction, assure le suivi des missions et actions de la Fondation. **Karine Ribe Brément**, Responsable Administratif et Financier du Groupe Saint Joseph, travaille en étroite collaboration avec les responsables des différentes associations membres du Groupe Saint Joseph.

Les Administrateurs de droit

Mgr Georges PONTIER	Archevêque de Marseille ou son représentant
Jean Marc COPPOLA	Représentant du Conseil Régional
René OLMETTA	Représentant du Conseil Général
Jacques LEGER	Représentant du Conseil d'Etat
Claude VALLETTE	Représentant du Maire de Marseille

Commissaire aux comptes :
COEXCOM - Guy CORNET

*Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2014,
avec un taux de participation moyen de 65 %*

Le Bureau de la Fondation

Alain STORIONE	Président d'honneur
Antoine DUBOUT	Président
Jean Pierre FABRE	Vice-Président
Jacques de MONTBEL	Vice-Président
Marie Françoise LE DIZES	Vice-Présidente
Bruno VERGOBBI	Trésorier
Isabelle LAUGA	Administrateur

*Le Bureau s'est réuni 7 fois en 2014,
avec un taux de participation moyen de 93 %*

2/ La commission d'évaluation des subventions



La commission d'évaluation des subventions, composée d'administrateurs (ou ancien administrateur), Mesdames Isabelle Lauga et Marie-Françoise Le Dizes ainsi que Mr Paul Roux et les membres de l'équipe permanente de la fondation, s'est réunie en 2014 deux fois, pour étudier les demandes de subventions reçues et vérifier leur validité et leur intérêt humanitaire, médico-social ou social. Les dossiers, collégalement examinés, ont été présentés au Bureau de la Fondation pour validation définitive.

Ainsi, en 2014, les administrateurs de la Fondation ont accordé une subvention :

- à l'Office Central des Bibliothèques (OCB) pour son action auprès des patients et du personnel de l'Hôpital Saint Joseph,



- aux Blouses Roses, pour l'achat de matériel et jeux pédagogiques utilisés par les bénévoles, qui interviennent au Pôle Parents-Enfants Sainte Monique,



- au Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle (CREN) de Tiébélé au Burkina Faso, pour les soins apportés aux enfants malades et mal nutris,



- à la Paroisse Catholique Notre Dame du Rouet,



- au Dr Paul Albert, Urologue, pour la prise en charge des médicaments et du petit matériel médical relatifs à sa mission chirurgicale au Burkina Faso,



- à l'Association « Examen Classant National Saint Joseph » (ECN SJ) présidée par le Dr Arthur Laquière, Hépatogastro-Entérologue, pour la prise en charge financière :

- > des conférenciers pour la préparation aux épreuves classantes nationales, tenue à l'Hôpital Saint Joseph (étudiants en médecine des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années)
- > l'informatisation des étudiants en 6^{ème} année de médecine (à titre exceptionnel).



Annexe 1

LES COMPTES ANNUELS 2014

1 / Bilan (en K€)

Actif	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	69 349	70 583	71 233
Immobilisations financières	9 457	9 254	7 658
Actif immobilisé	78 806	79 837	78 891
Avances et acomptes versés sur commande	10	7	23
Créances	134	2 282	2 659
Placements et disponibilités	22 005	19 429	20 772
Comptes de régularisation actif	136	204	273
Actif circulant	22 285	21 921	23 727
Total actif	101 092	101 758	102 618

Passif	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Fonds associatifs sans droit de reprise	54 316	54 316	54 316
Autres réserves	25 001	25 001	25 001
Report à nouveau	3 718	1 960	- 2 435
Résultat de l'exercice	1 470	1 758	4 395
Subventions d'investissement	15	18	13
Fonds dédiés	540	507	210
Fonds associatifs	85 060	83 560	81 500
Dettes financières	15 682	17 839	19 953
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27	17	287
Dettes fiscales et sociales	15	26	171
Dettes d'exploitation	43	43	458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	208	217	576
Autres dettes	100	100	131
Dettes diverses	308	316	707
Dettes	16 032	18 198	21 118
Total passif	101 092	101 758	102 618

2 / Compte de résultats (en K€)

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Chiffres d'affaires nets	4 904	4 944	4 758
Subventions d'exploitation	100	100	94
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	94	17	28
Collectes	1 959	1 797	2 051
Autres produits	6	8	8
Produits d'exploitation	7 063	6 866	6 939
Achats de matières premières	0	0	0
Autres achats et charges externes	1 337	1 219	1 350
Impôts, taxes et versements assimilés	334	321	305
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 848	3 693	3 510
Subventions accordées par l'association	184	156	100
Autres charges	10	45	9
Charges d'exploitation	5 713	5 434	5 274
Résultat d'exploitation	1 350	1 432	1 665
Produits financiers	647	1 146	1 065
Charges financières	454	533	606
Résultat financier	193	613	459
Produits exceptionnels	86	163	3 224
Charges exceptionnelles	127	153	910
Résultat exceptionnel	- 41	10	2 314
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	507	210	167
Engagements à réaliser sur ressources affectées	540	507	210
Total des produits	8 304	8 385	11 395
Total des charges	6 833	6 627	7 000
Bénéfice ou perte	1 470	1 758	4 395

3 / Tableau de financement (en K€)

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	1 470	1 758	4 395
Dotations aux amortissements	3 848	3 693	3 509
Dotations et reprises de provisions	- 38	- 471	- 363
Variation des fonds dédiés	32	297	43
Divers	- 3	- 3	- 2
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	107	20	115
Produit de cession des éléments d'actifs cédés	- 2	- 17	- 3 117
<i>Capacité d'autofinancement</i>	5 415	5 278	4 580
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation</i>	2 212	192	- 1 026
Trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	7 627	5 470	3 554
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 2 722	- 3 063	- 5 146
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissements sur immobilisations cédées	2	17	3 117
Opération d'investissement issue de la fusion Montval	0	0	0
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'investissement</i>	- 212	- 1 956	332
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	- 2 932	- 5 002	- 1 696
Legs reçus	0	0	0
Subventions d'investissements reçues	0	0	0
Fonds dédiés reçus	0	0	0
Souscription d'emprunt	0	0	0
Remboursement d'emprunt	- 2 170	- 2 114	- 2 272
Opérations de financement issues de la fusion Montval	0	0	0
Trésorerie provenant des opérations de financement	- 2 170	- 2 114	- 2 272
Variation de trésorerie	2 526	- 1 647	- 414
Trésorerie brute à l'ouverture	19 998	21 812	22 225
Trésorerie brute à la clôture	22 536	19 998	21 812
Variation de trésorerie	2 538	- 1 814	- 414

4 / Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FONDATION HÔPITAL SAINT JOSEPH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Compte d'emploi des ressources :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 9 juin 2015
Le Commissaire aux Comptes
COEXCOM - Guy CORNET

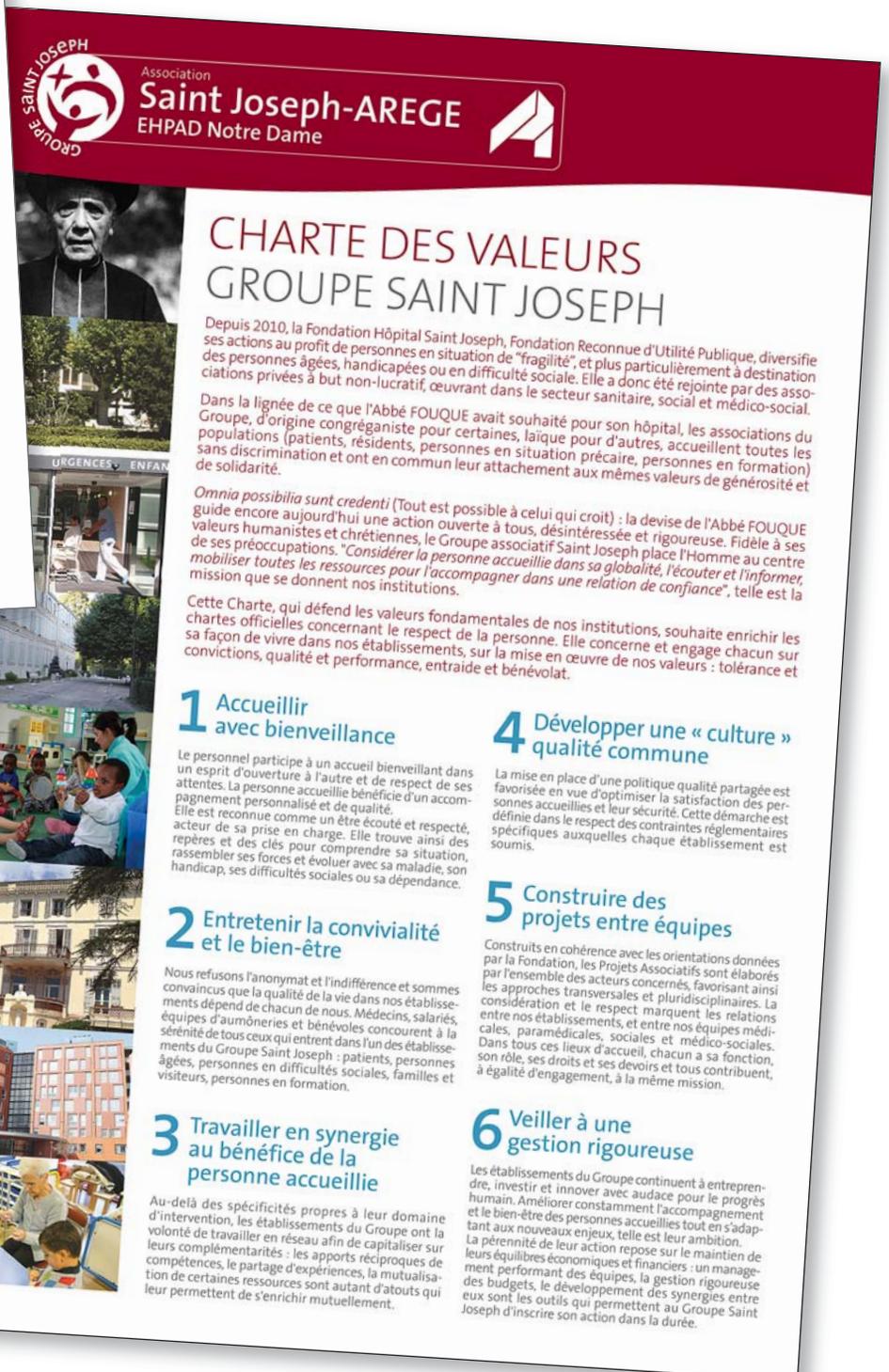
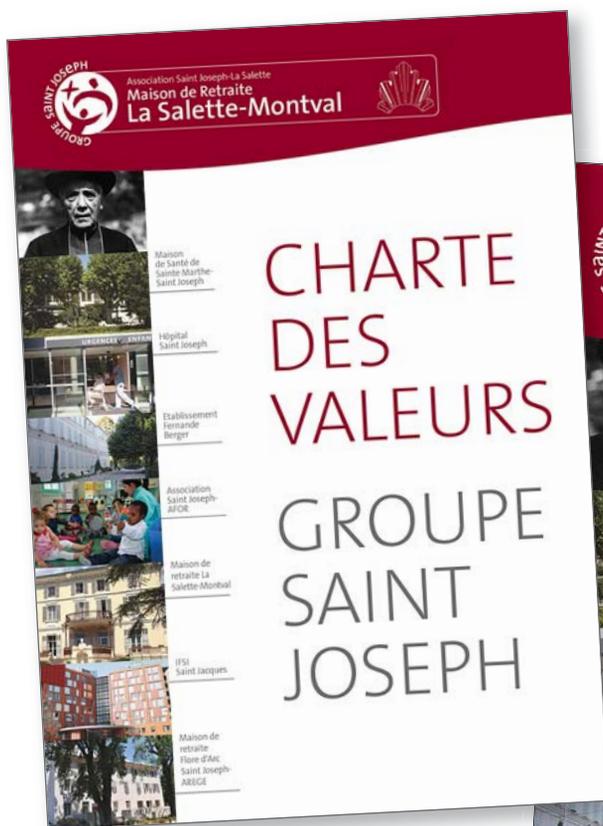
Annexe 2

LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (en K€)

Emplois	Emplois de 2014 - Compte de résultat	Emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014	Ressources	Ressources collectées sur 2014 Compte de résultat	Ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014
Missions sociales	5 973	405	Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs		4 397
Frais de recherche de fonds	42	42	Dons manuels	367	367
Frais de fonctionnement	279	148	Legs et donations	1 465	1 465
			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	127	127
			Total des ressources collectées auprès du public	1 959	1 959
			Autres fonds privés	11	
			Subventions et autres concours publics	108	
			Autres produits	5 680	
Total des emplois	6 294		Total des ressources	7 758	
Dotations aux provisions	0		Reprises des provisions	38	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	540		Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	507	
			Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		32
Excédent des ressources de l'exercice	1 470		Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
Total général des emplois de l'exercice	8 304		Total général des ressources de l'exercice	8 304	1 991
Part des acquisitions des immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 290	Total des dépenses financées par la générosité du public		1 785
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		99			
Total des dépenses financées par la générosité du public		1 785	Solde des fonds non affectés issus de la générosité du public non utilisés en fin d'exercice		4 603

Annexe 3

> La charte des valeurs
du Groupe Saint Joseph.
Dépliant / Affiche



Depuis 2010, la Fondation Hôpital Saint Joseph, Fondation Reconnue d'Utilité Publique, diversifie ses actions au profit de personnes en situation de "fragilité", et plus particulièrement à destination des personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale. Elle a donc été rejointe par des associations privées à but non-lucratif, œuvrant dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Dans la lignée de ce que l'Abbé FOUQUE avait souhaité pour son hôpital, les associations d'origine congréganiste pour certaines, laïque pour d'autres, accueillent toutes les populations (patients, résidents, personnes en situation précaire, personnes en formation) sans discrimination et ont en commun leur attachement aux mêmes valeurs de générosité et de solidarité.

Omnia possibilia sunt credenti
Tout est possible à celui qui croit :

la devise de l'Abbé FOUQUE guide encore aujourd'hui une action ouverte à tous, désintéressée et rigoureuse. Fidèle à ses valeurs humanistes et chrétiennes, le Groupe associatif Saint Joseph place l'Homme au centre de ses préoccupations.

"Considérer la personne accueillie dans sa globalité, l'écouter et l'informer, mobiliser toutes les ressources pour l'accompagner dans une relation de confiance", telle est la mission que se donnent nos institutions.

Cette Charte, qui défend les valeurs fondamentales de nos institutions, souhaite enrichir les chartes officielles concernant le respect de la personne. Elle concerne et engage chacun sur sa façon de vivre dans nos établissements, sur la mise en œuvre de nos valeurs : tolérance et convictions, qualité et performance, entraide et bénévolat.

1 Accueillir avec bienveillance

Le personnel participe et sommes soucieux de respecter et d'accueillir avec bienveillance et de qualité. Elle est reconnue et respectée, acteur de sa prise en charge. Elle trouve ainsi des repères et des clés pour comprendre sa situation, rassembler ses forces et évoluer avec sa maladie, son handicap, ses difficultés sociales ou sa dépendance.

2 Entretenir la convivialité et le bien-être

Nous refusons l'anonymat et l'indifférence et sommes convaincus que la qualité de la vie dans nos établissements dépend de chacun de nous. Médecins, salariés, équipes d'aumôneries et bénévoles concourent à la sérénité de tous ceux qui entrent dans l'un des établissements du Groupe Saint Joseph : patients, personnes âgées, personnes en difficultés sociales, familles et visiteurs, personnes en formation.

3 Travailler en synergie au bénéfice de la personne accueillie

Au-delà des spécificités propres à leur domaine d'intervention, les établissements du Groupe ont la volonté de travailler en réseau afin de capitaliser sur leurs complémentarités : les apports réciproques de compétences, le partage d'expériences, la mutualisation de certaines ressources sont autant d'outils qui leur permettent de s'enrichir mutuellement.

1 Accueillir avec bienveillance

Le personnel participe à un accueil bienveillant dans un esprit d'ouverture à l'autre et de respect de ses attentes. La personne accueillie bénéficie d'un accompagnement personnalisé et de qualité. Elle est reconnue comme un être écouté et respecté, acteur de sa prise en charge. Elle trouve ainsi des repères et des clés pour comprendre sa situation, rassembler ses forces et évoluer avec sa maladie, son handicap, ses difficultés sociales ou sa dépendance.

2 Entretenir la convivialité et le bien-être

Nous refusons l'anonymat et l'indifférence et sommes convaincus que la qualité de la vie dans nos établissements dépend de chacun de nous. Médecins, salariés, équipes d'aumôneries et bénévoles concourent à la sérénité de tous ceux qui entrent dans l'un des établissements du Groupe Saint Joseph : patients, personnes âgées, personnes en difficultés sociales, familles et visiteurs, personnes en formation.

3 Travailler en synergie au bénéfice de la personne accueillie

Au-delà des spécificités propres à leur domaine d'intervention, les établissements du Groupe ont la volonté de travailler en réseau afin de capitaliser sur leurs complémentarités : les apports réciproques de compétences, le partage d'expériences, la mutualisation de certaines ressources sont autant d'outils qui leur permettent de s'enrichir mutuellement.

4 Développer une « culture » qualité commune

La mise en place d'une politique qualité partagée est favorisée en vue d'optimiser la satisfaction des personnes accueillies et leur sécurité. Cette démarche est définie dans le respect des contraintes réglementaires spécifiques auxquelles chaque établissement est soumis.

5 Construire des projets entre équipes

Construits en cohérence avec les orientations données par la Fondation, les Projets Associatifs sont élaborés par l'ensemble des acteurs concernés, favorisant ainsi les approches transversales et pluridisciplinaires. La considération et le respect marquent les relations entre nos établissements, et entre nos équipes médicales, paramédicales, sociales et médico-sociales. Dans tous ces lieux d'accueil, chacun à sa fonction, son rôle, ses droits et ses devoirs et tous contribuent, à égalité d'engagement, à la même mission.

6 Veiller à une gestion rigoureuse

Les établissements du Groupe continuent à entreprendre, investir et innover avec audace pour le progrès humain. Améliorer constamment l'accompagnement et le bien-être des personnes accueillies tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux, telle est leur ambition. La pérennité de leur action repose sur le maintien de leurs équilibres économiques et financiers : un management performant des équipes, la gestion rigoureuse des budgets, le développement des synergies entre eux sont les outils qui permettent au Groupe Saint Joseph d'inscrire son action dans la durée.

Annexe 4

DONS ET ACTUALITÉ FISCALE

CHACUN PEUT DONNER A LA FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH, PARTICULIER COMME ENTREPRISE. DONNER C'EST AVOIR L'OPPORTUNITE DE CHOISIR L'AFFECTATION FISCALE DE SON DON (IR OU ISF), LA CERTITUDE DE SON UTILISATION POUR DES PROJETS IDENTIFIES ET CIBLES ET PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT D'UNE FONDATION MARSEILLAISE DYNAMIQUE ET BIEN GEREE.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE GÉNÉROSITÉ

1 - Les particuliers

Le don d'argent, d'oeuvres d'art, don en nature.

Les dons bénéficient de la réduction fiscale prévue par le Code général des Impôts. Faire un don permet de déduire 66 % de la somme versée ou de la valeur du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

La donation

La donation est un acte par lequel une personne transfère, de façon immédiate et irrévocable, la propriété d'un bien, sous réserve que l'opération ne porte pas atteinte aux droits de ses héritiers légaux. La donation peut porter sur un ou plusieurs biens, meubles ou immeubles (somme d'argent, portefeuille-titres, maison, appartement...). Pour effectuer une donation en faveur de la Fondation, il faut consulter son notaire, compétent pour guider le donateur dans sa démarche.

Le legs

Le legs est une disposition testamentaire par laquelle l'on peut donner à une ou plusieurs personnes tout ou partie de ses biens. La transmission des biens ne se réalise qu'après le décès de la personne. Le testateur peut modifier ou annuler son legs à tout moment. Le legs peut être universel si la personne choisit de léguer la totalité de son patrimoine, ou à titre universel ou particulier si celui-ci ne porte que sur une partie du patrimoine. Le legs peut aussi se faire sur des biens identifiés. Il peut s'agir d'une somme d'argent déterminée, d'un compte bancaire, d'un portefeuille-titres, d'un appartement, d'une maison, de bijoux... Les Donations, assurances-vie, legs, en faveur de la Fondation Hôpital Saint Joseph, reconnue d'utilité publique, sont libres de droit.

2 - Les entreprises

Toute entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ses versements pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T.

Au-delà de 5 pour mille ou en cas d'exercice déficitaire, le report est possible sur les 5 exercices suivants. (Article 238 bis du code général des impôts).

LES DISPOSITIONS FISCALES POUR L'ISF

La Fondation Hôpital Saint Joseph est éligible à la Loi TEPA (ISF) d'août 2007. Les dispositions fiscales prises à l'été 2007 permettent aux contribuables de bénéficier d'une réduction de 75% de leur ISF dans la limite de 50 000 € lorsque celui-ci est versé à une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP).

Cette opportunité de pouvoir décider de l'affectation de l'ISF permet de contribuer à relever les défis du Groupe Saint Joseph.

Le contribuable, qui adresse à la Fondation Hôpital Saint Joseph un don en numéraire ou en titres de sociétés cotées, reçoit un reçu fiscal.

En 2014, 19 contribuables ont fait bénéficier la Fondation Hôpital Saint Joseph de leur ISF pour un montant de 92.081 €.

Annexe 5

L'AUDACE DE LA CHARITÉ

Extrait de la Charte de la Fondation (1)

La Fondation Hôpital Saint Joseph contribue, aux côtés de l'Hôpital, à œuvrer pour le bien-être des patients. La générosité fait partie depuis toujours de l'histoire de Saint Joseph. Les Administrateurs, premiers généreux « donateurs » de leur temps, de leur investissement particulier, ont souhaité écrire, en 2003, toutes les valeurs que la Fondation Hôpital Saint Joseph souhaite, toujours et partout, défendre, porter, développer, en hommage au Fondateur de l'Hôpital, au service des hommes, femmes, enfants pour lesquels la Fondation œuvre avec charité et audace...

Saint Joseph : le nom, la statue à l'entrée de l'Hôpital, le logo traduisent avec force cette idée fondatrice de notre action : le fort protège, accompagne, soutient le plus petit ; l'enfant, le plus faible en apparence est celui qui accueille et guide notre action.

Qui conduit l'un ? Qui guide l'autre ?

La charité, vécue au sens originel qui fait que "l'autre nous est cher", est ce qui anime depuis près d'un siècle notre engagement.

L'Abbé Jean-Baptiste Fouque a eu cette intuition que le début du XXe siècle devait, avec sa richesse industrielle, prendre en charge les délaissés, les malades, les abandonnés, les enfants, les déshérités. Et il a confié son œuvre à des femmes et des hommes d'industrie de la cité phocéenne. Femmes et hommes de foi qui ont donné leur obole, mais surtout leur temps et leur compétence pour que se développe une œuvre forte, durable et innovante.

Depuis 80 ans, les personnels, médecins et salariés, religieux et laïcs, les associations de bénévoles ont apporté aux patients ce supplément d'humanité qui est la marque de Saint Joseph.

Avec le Conseil d'administration de la Fondation, nous assumons cet héritage et nous voulons inventer l'œuvre, les œuvres qui sont et seront celles du XXIe siècle.

La Fondation Hôpital Saint Joseph met l'homme au centre de ses préoccupations. Elle est un acteur engagé, social et citoyen, un acteur éthique, chrétien et catholique, mais non confessionnel.

Fidèles à l'esprit du fondateur de notre institution, nous sommes ouverts à tous dans la mise en œuvre de nos objectifs. La Fondation inscrit son action dans le monde de la santé avec un souci permanent de préserver les équilibres économiques et financiers de ses établissements et initiatives.

Ce qui nous réunit, ce que nous appelons l'esprit joséphien, tend, à force de passion, de conviction et de désintéressement à concilier l'inconciliable : tolérance et convictions, accueil de tous et qualité des soins, bénévolat et performance, rigueur et qualité.

Avec notre foi, nous œuvrons pour la dignité humaine, nous voulons faire nôtre, au quotidien, la devise de l'Abbé Fouque :

"Omnia possibilia sunt credenti".

(1) La Charte de la Fondation est disponible sur le site : www.fondation-saint-joseph.fr



Publié par :
La Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille

Direction
26 Boulevard de Louvain
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00
Internet : www.fondation-saint-joseph.fr
Mail : fondation@fondation-hopital-saint-joseph.fr

Contact Presse :
Karine YESSAD
Directrice de la Communication
Groupe Saint Joseph Marseille
Tél : 04 91 80 68 68
Port. : 06 16 96 23 32
kyessad@hopital-saint-joseph.fr

Rédaction et coordination :
Fondation, en collaboration
avec les services de l'Hôpital

**Conception maquette,
réalisation et imprimerie :**
Groupe CCEE - Aubagne

Photographies :
José Nicolas
Stacha Kokot
Julia Hernandez
Groupe Saint Joseph
Fondation Communication et
Associations

Jun 2015
Tous Droits Réservés

Ce Rapport Annuel est téléchargeable
sur le site Internet de la Fondation Hôpital Saint Joseph Marseille :

www.fondation-saint-joseph.fr

Le Rapport Annuel de la Fondation Hôpital Saint Joseph est paru à l'occasion
du Conseil d'Administration qui s'est tenu à Marseille le 30 juin 2015.

Sauf mention contraire, l'ensemble des chiffres sont indiqués au 31 décembre 2014.

La Fondation Hôpital Saint Joseph s'engage avec ECOFOLIO
pour le recyclage des papiers.



Document imprimé sur du papier
issu de forêts éco-gérées



Fondation Hôpital Saint Joseph

26 boulevard de Louvain
13285 Marseille Cedex 08

Tél : 04 91 80 70 00

Toutes les informations à lire sur le site internet :
www.fondation-saint-joseph.fr



La Fondation Hôpital Saint Joseph est agréée par le Comité de la Charte depuis juillet 2012. Le Comité de la Charte, organisme sans but lucratif, exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.